



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 07/02/2020	Dossier complet le : 11/02/2020	N° d'enregistrement : F01120P0020

**1. Intitulé du projet**

Projet d'extension du campus INSEAD à FONTAINEBLEAU

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale INSEAD

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale ZEMSKY Peter

RCS / SIRET 

7	7	5	7	0	3	3	9	0	0	0	0	1	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique Association Loi 1901

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. a)	Construction de bâtiments créant une surface de plancher de plus de 10 000m <sup>2</sup> mais de moins de 40 000m <sup>2</sup> .

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Construction d'un nouveau bâtiment de services (FOREST) en R+1 (restaurant, fitness, magasin) à destination des usagers du campus (étudiants, enseignants, visiteurs), construction d'un nouveau bâtiment d'enseignement (MBA) en R+2 (salles de cours, amphithéâtres) à destination des besoins du campus, réhabilitation d'un bâtiment en RDC (CAMEMBERG) à destination d'enseignement (salles de cours, amphithéâtres) ainsi qu'un bâtiment technique (support logistique) au droit de la zone de livraison Sud et construction d'un pavillon d'entrée (PAVILLON) au droit du parvis actuel. Les deux bâtiments principaux (FOREST et MBA) seront réalisés en ossature bois.

Dans le cadre de ces constructions, un bâtiment tertiaire sera démoli, ainsi que le restaurant actuel.

La requalification des espaces verts du campus sera réalisée en continuité des travaux de construction afin de valoriser le site remarquable en lisière de forêt de Fontainebleau.

## **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du projet est d'étendre et d'améliorer les capacités d'accueil du campus actuel pour renforcer l'attractivité de l'école et pérenniser son implantation sur Fontainebleau. Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale avec un niveau de performance RT2012-20%. En sus le projet visera à tendre vers un équivalent E2C1 (RE2020), sans certification associée.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les terrains qui accueilleront les projets seront libérés soit par démolition des existants, soit par curage des aménagements paysagers existants, en prenant soin de conserver au maximum l'ensemble des arbres remarquable du site. Un diagnostic phytosanitaire a été réalisé pour cette occasion par l'ONF. Une fois les terrains libérés, les socles bétons sur fondations seront réalisés, puis seront montés les ossatures bois des constructions, ce qui permettra un montage rapide pour créer le moins de nuisances possibles.

Nous envisageons (sans pouvoir le confirmer pour le moment), de réutiliser les matériaux issus des démolitions pour la réalisation des ouvrages béton neuf, ou de préparation des sols.

Un phasage précis est actuellement étudié pour permettre la continuité d'exploitation du campus pendant la phase travaux, étant un impératif économique pour l'INSEAD.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Les bâtiments une fois en service, seront exploités par INSEAD dans la continuité de son utilisation actuelle. Les flux utilisateurs seront sensiblement similaires à ceux existants actuellement. Les stationnements voiture seront dans leur très grande majorité transféré en sous-sol par rapport à la situation actuelle.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet s'inscrit dans la continuité d'une déclaration de projet portant sur la modification du PLU de Fontainebleau-Avon, permettant à INSEAD de développer son campus sur son site historique. Dans le cadre de la déclaration de projet, une étude environnementale a été réalisée et soumise à l'autorité environnementale. Cette étude n'a pas amené de remarque de la part de la MRAe (joint en annexe).

Le projet objet de la demande sera soumis à permis de construire. Une déclaration ICPE rubrique 1185 sera nécessaire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Bâtiment neuf FOREST (services) : 4 839m <sup>2</sup> Bâtiment neuf MBA (enseignement) : 6 267m <sup>2</sup> Bâtiment réhabilité (enseignement) : 1 490m <sup>2</sup> Bâtiment neuf PAVILLON (support) : 70m <sup>2</sup>	SDP

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Boulevard de Constance  
77300 FONTAINEBLEAU

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 4 8 ° 4 0 ' 5 4 " 74 Lat. 2 ° 6 8 ' 4 2 " 69

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

Sans objet.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des grandes infrastructures routières relevant de l'Etat dans le département de Seine et Marne en date de Janvier 2013. Site concerné par le D607.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI Vallée de la Seine. PPRI Vallée du Loing. En périmètre d'un PPR risque industriel.  PPRI Vallée de la Seine approuvé en date du 31/12/2002. PPRI Vallée du Loing approuvé en date du 3 Août 2006.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE de la nappe de Beauce toutes les nappes situées sous le niveau du sol naturel. Arrêté préfectoral n°04DAI2e 084 du 21/12/2004.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En bordure du site Natura 2000 - Massif de Fontainebleau.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En bordure de la forêt de Fontainebleau.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrassement va générer entre 8 000 et 12 000m <sup>3</sup> de déblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction va nécessiter un apport de matériaux de nature diverse. Toutefois le projet n'utilisera pas de ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perturbations éventuelles, toutefois, aucun enjeu n'a été relevé au cours des inventaires : les espèces sont toutes communes et sans statut biologique sensible. Cependant, pour limiter au maximum les risques de dérangement des nidifications, la démolition des bâtiments sera réalisée dans la mesure du possible en dehors de la période de reproduction, c'est-à-dire entre avril et juin inclus.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En ce qui concerne Natura 2000, on peut affirmer que le projet n'aura pas d'incidences sur les espèces et habitats communautaires.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléas retrait/gonflement des argiles - niveau moyen. PPRI Vallée de la Seine. PPRI Vallée du Loing.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de trafics en plus de ceux actuellement existants.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Source de bruit : Présence humaine et bruits résiduels de machineries éventuelles de faible importance (groupes froids, CTA). Nuisances sonores générées par présence de D607 à proximité.



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Extraction hottes de cuisine.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Emissions lumineuses générées par la lumière artificielle émise par les bâtiments existants et projetés en activité.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets air vicié lié au renouvellement d'air hygiénique et extraction de hottes de cuisine.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets EU/EV dans réseaux urbains. Rejets EP en rejet au réseau urbain ou par infiltration.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets d'activité banaux lié à la fonction restauration et aux fonction d'enseignement. Aucun rejet dangereux.





Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Loin du site inscrit (environ 700m) du site inscrit au patrimoine mondial (Parc et château de Fontainebleau) et de deux bâtiments classés . La conception vise à s'intégrer harmonieusement dans son ensemble naturel. Conception paysagère est soignée et adaptée au contexte.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Densification urbaine limitée au sein du campus INSEAD. Pas d'impact au-delà.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Voir étude environnementale en annexe.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'étude environnementale réalisée, le projet ne semble pas porter atteinte à l'équilibre écologique concerné par le projet.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié ;</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Etude environnementale réalisée dans le cadre de la déclaration de projet. - Retour de la MRAe (sans observations) sur la déclaration de projet visant à la modification du PLU portant sur l'extension du campus INSEAD. - Rapport du commissaire enquêteur sur l'enquête publique portant sur la modification de PLU portée par la déclaration de projet.

### ? Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Fontainebleau

le, 06/02/2020

Signature

**INSEAD**

INSTITUT PRIVE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ASSOCIATION LOI DU 1<sup>er</sup> JUILLET 1901  
Bld de Constance - 77305 Fontainebleau Cedex, France  
Tél. +33 (0)1 60 72 40 00 - Fax +33 (0)1 60 74 55 00  
N° TVA : FR 60 775 703 390 - URSSAF Melun 7704013710181  
N° SIRET 775 703 390 00010 - APE 8542Z

# ETUDE CAS PAR CAS

DOCUMENTS 1/2/3/4/5/6

2020.02.06



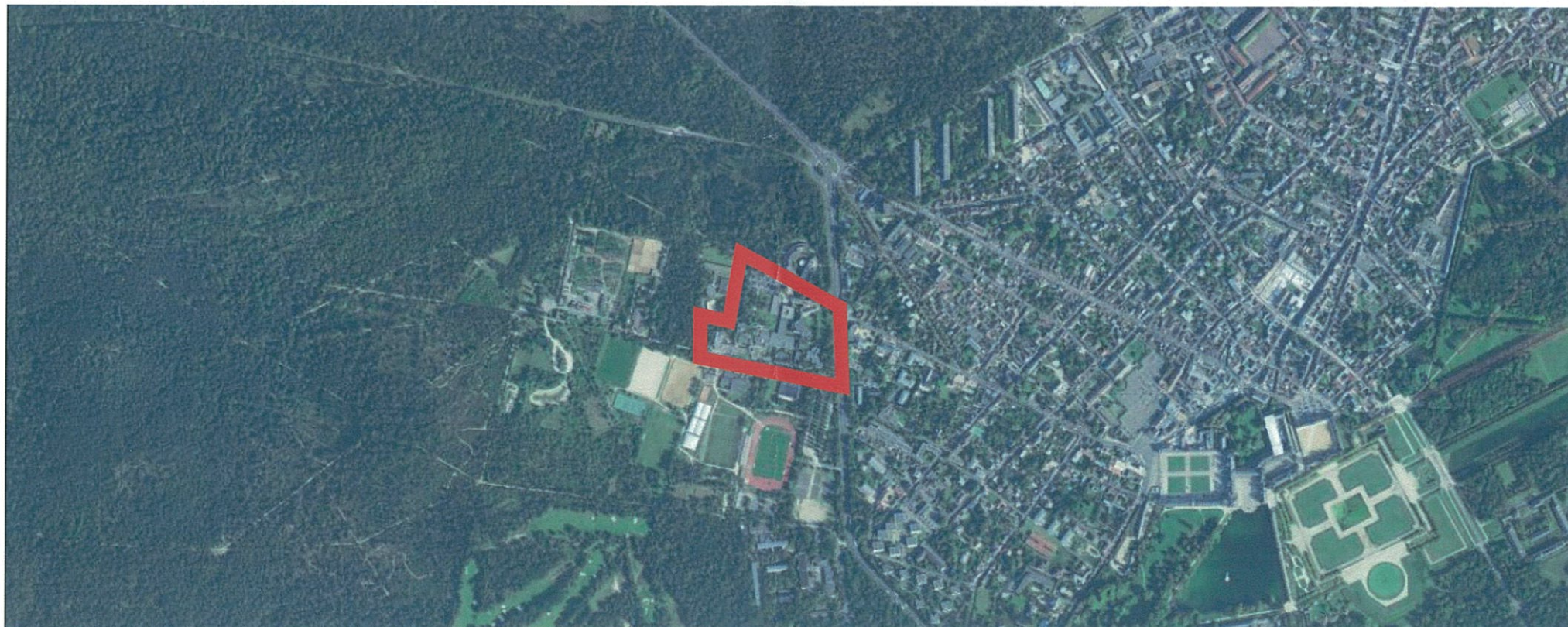
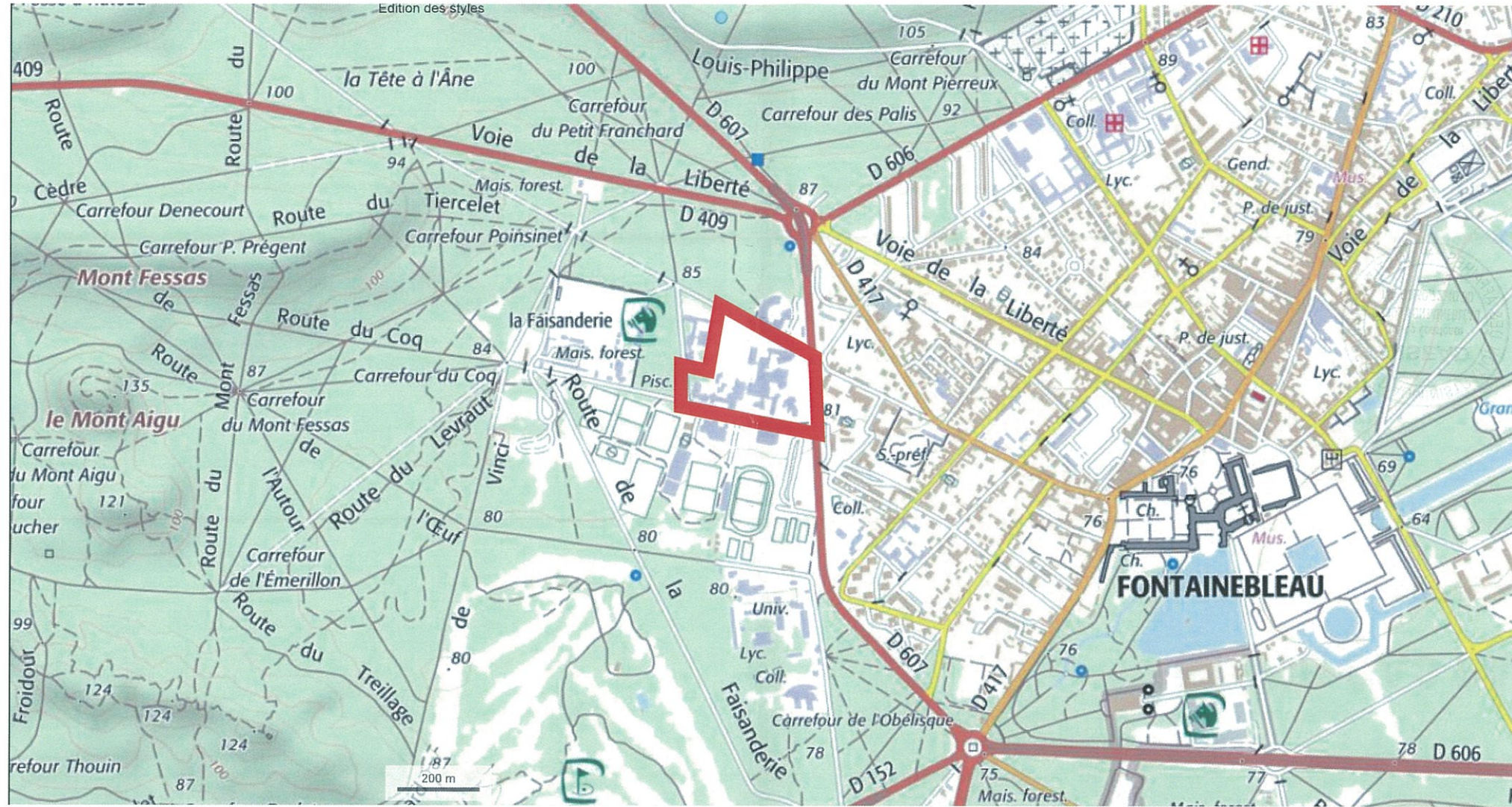
A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Patriarche".



The Business School  
for the World®

Patriarche.





*Handwritten signature or initials.*





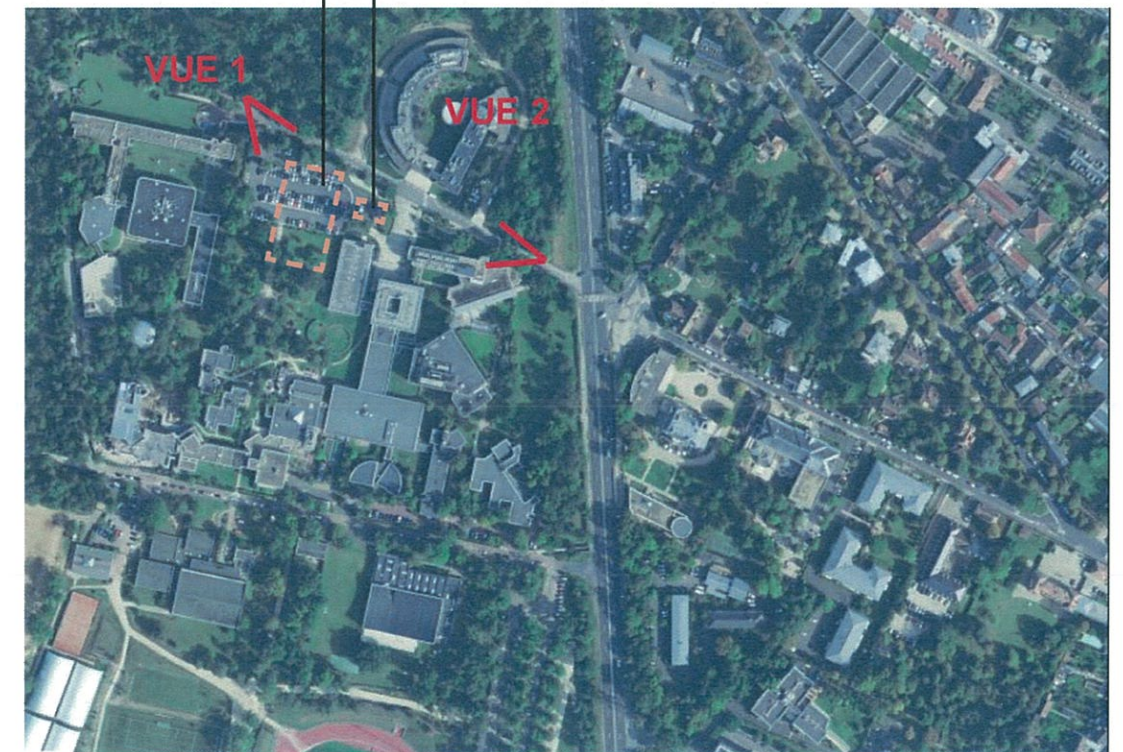
VUE 01 - Paysage Proche : depuis la Route du Plessis Mornay, vue sur la façade Nord du bâtiment *Forest*, implanté sur le parking existant voué à la démolition



VUE 02 - Paysage Lointain : depuis la Route du Plessis Mornay, vue sur l'entrée du campus au premier plan avec le futur pavillon, et sur la façade Est du futur bâtiment *Forest* à l'arrière plan

FUTURE  
IMPLANTATION  
BÂTIMENT  
FOREST

FUTURE  
IMPLANTATION  
PAVILLON







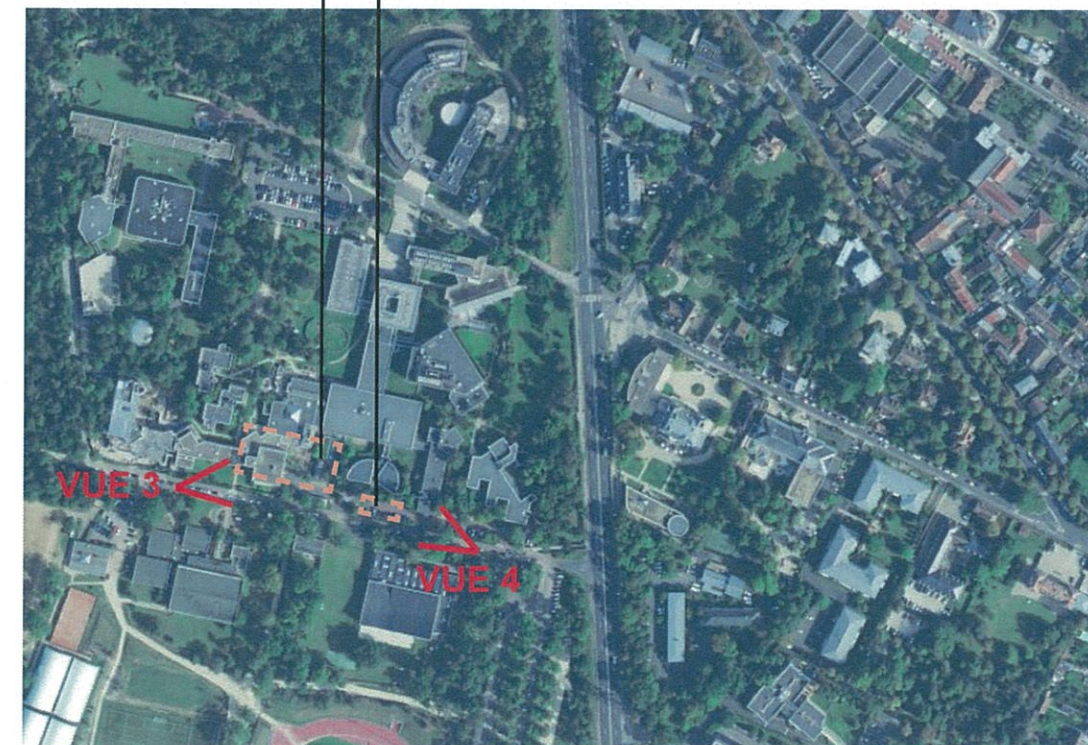
VUE 03 - Paysage proche : depuis la Route de l'Ermitage, montrant la façade Sud du futur bâtiment MBA après la démolition des bâtiments existants à gauche de la route sur la photo ci-dessus



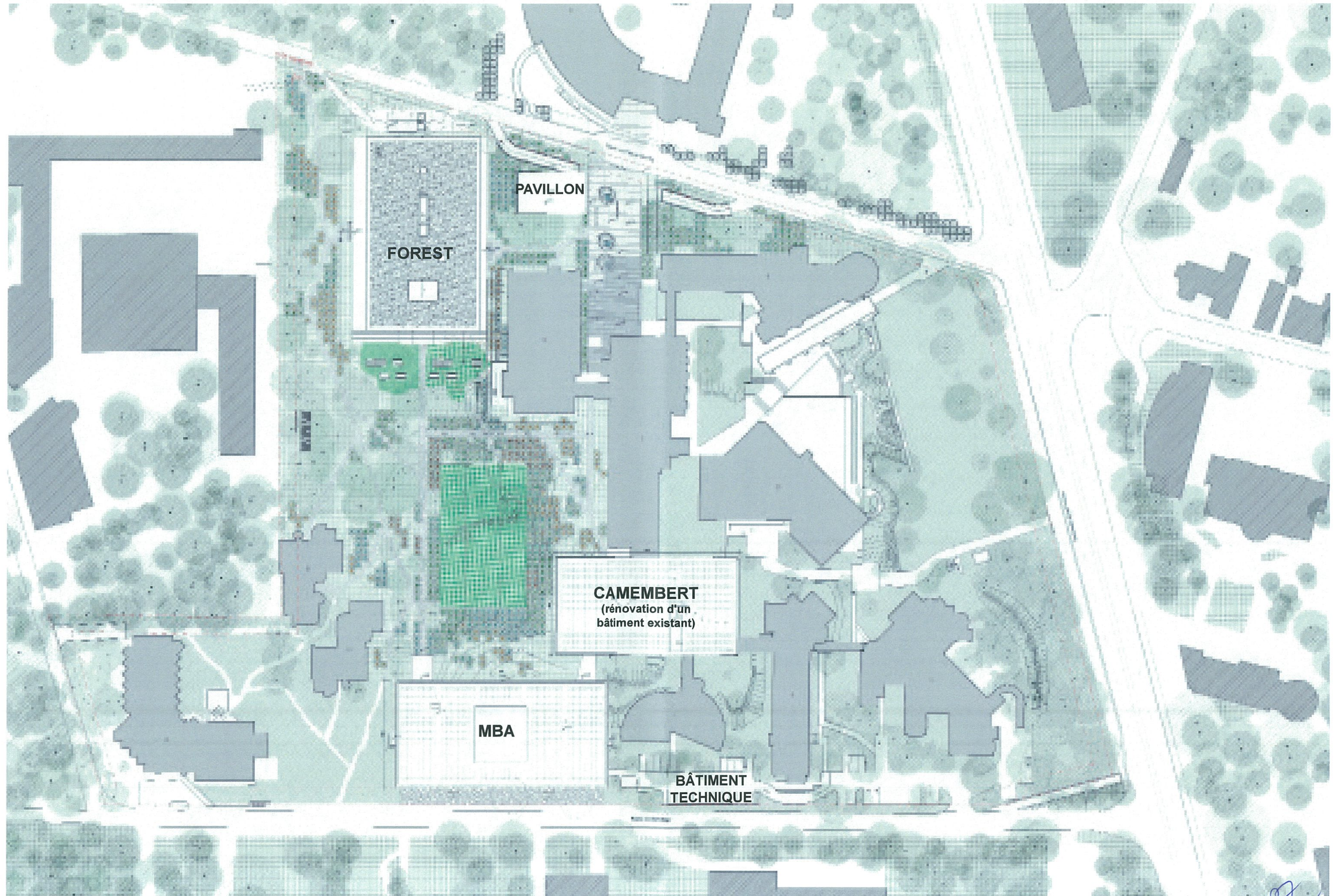
VUE 04 - Paysage lointain : depuis la Route de l'Ermitage, vue sur l'entrée de la zone de livraison où se situera le futur bâtiment technique au premier plan, et sur l'angle des façades Est et Sud du futur bâtiment MBA à l'arrière plan

FUTURE  
IMPLANTATION  
BÂTIMENT MBA

FUTURE  
IMPLANTATION  
BÂTIMENT TECHNIQUE



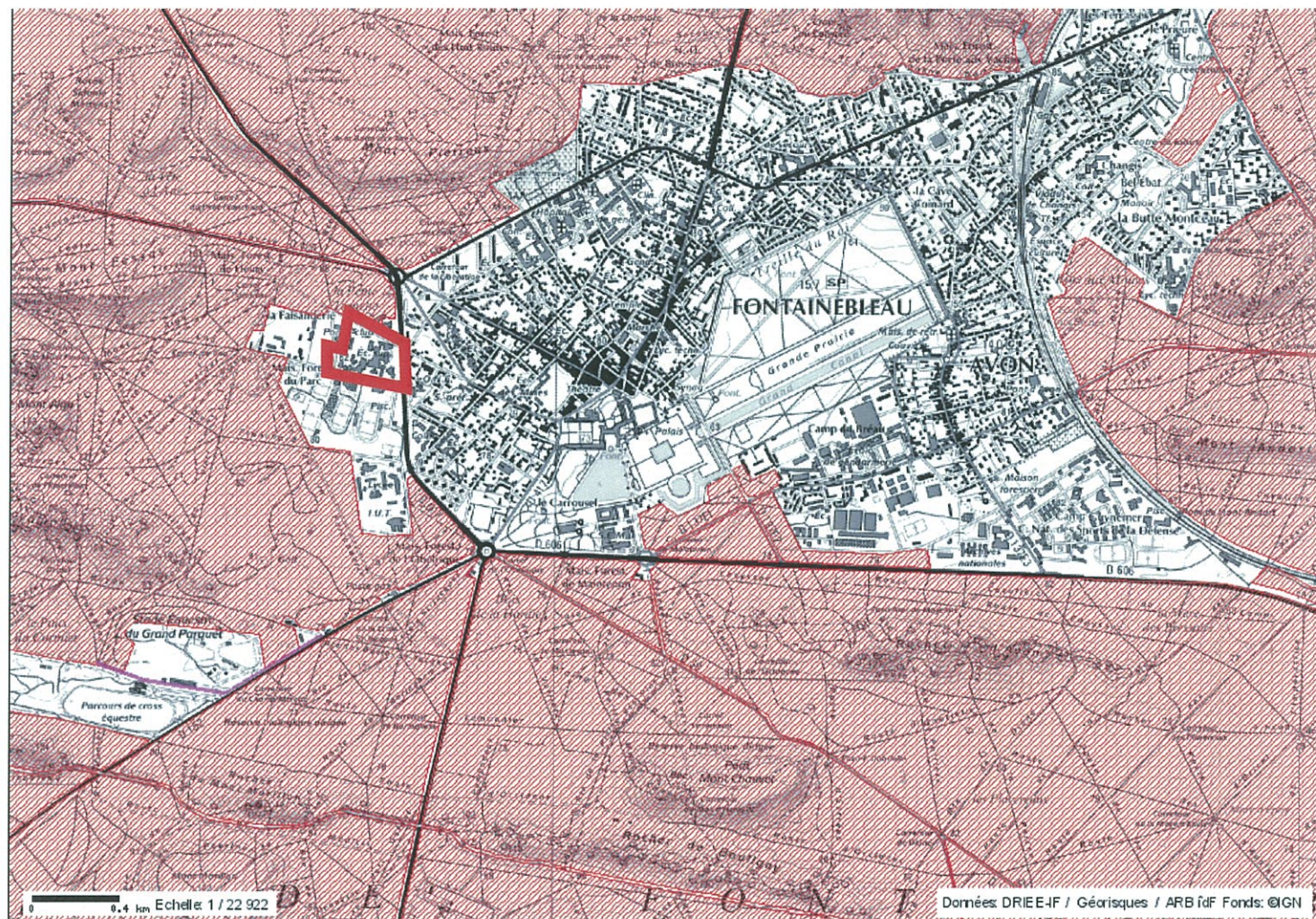












1/23000e

Contenu de la carte

Nature, paysage et biodiversité

Réserves, biotopes et géotopes protégés

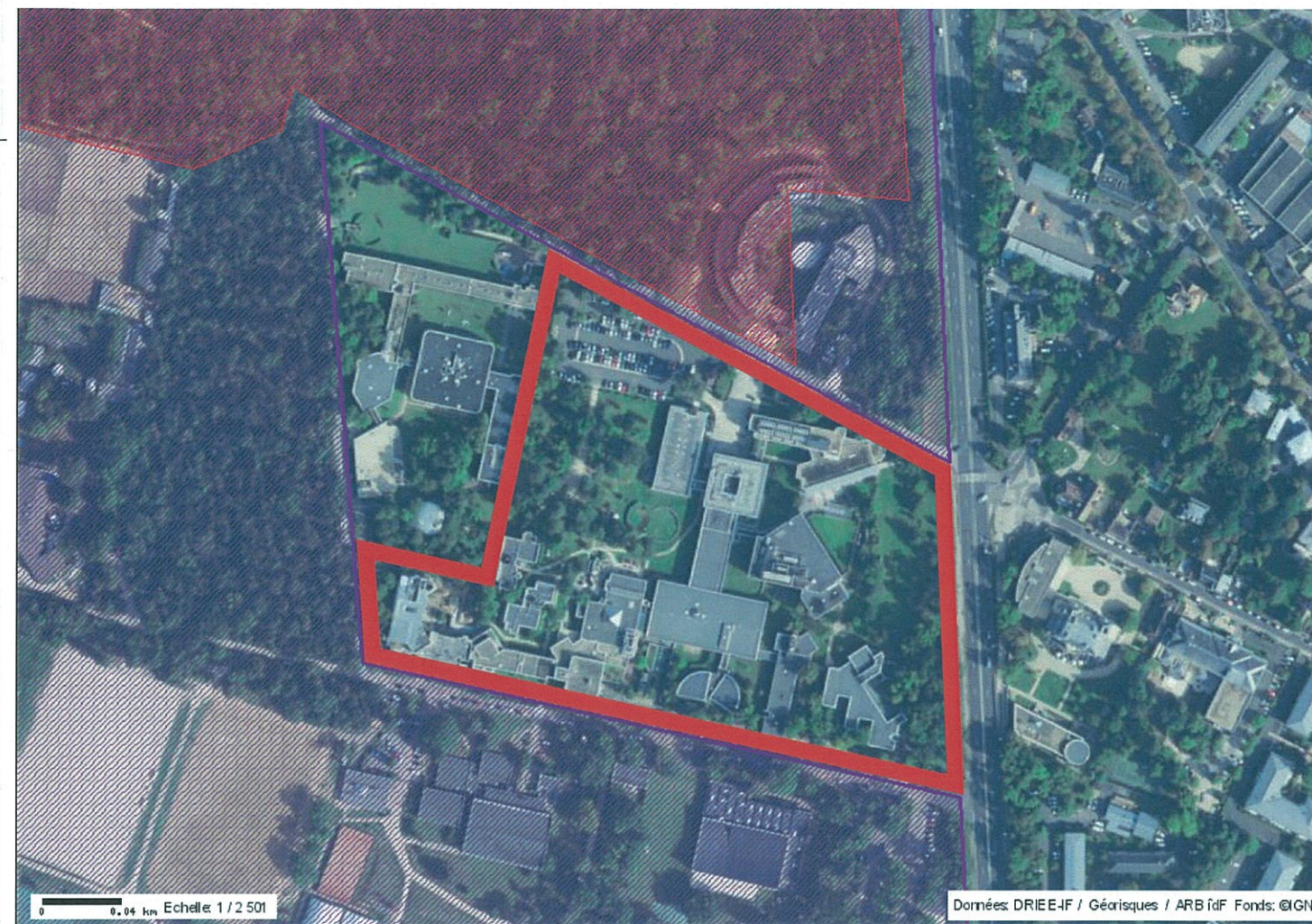
- APB : Arrêtés de protection de biotope
- APG : Arrêtés de protection de géotope
- RNN : Réserves naturelles nationales
- RNR : Réserves naturelles régionales
- RNC : Réserve naturelle conventionnelle
- ZPS : Zones de protection spéciale Natura 2000

Scan 25 (Niveaux de gris) - (Données Scan 25 - Copyright IGN)

Scan 25

Photographies aériennes (Couleurs) - (Données BdOrtho - Copyright IGN)

BD Ortho



1/25000e

Contenu de la carte

Nature, paysage et biodiversité

Réserves, biotopes et géotopes protégés

- APB : Arrêtés de protection de biotope
- APG : Arrêtés de protection de géotope
- RNN : Réserves naturelles nationales
- RNR : Réserves naturelles régionales
- RNC : Réserve naturelle conventionnelle
- ZPS : Zones de protection spéciale Natura 2000

Paysages

Sites classés

Scan 25 (Niveaux de gris) - (Données Scan 25 - Copyright IGN)

Scan 25

Photographies aériennes (Couleurs) - (Données BdOrtho - Copyright IGN)

BD Ortho